

Document généré le vendredi 04 avril 2025 à 08:18

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 04/04/25	04/04/25		

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
JOUE	Intégrale				

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **34320000** - Pièces de rechange mécaniques, excepté moteurs et parties de moteurs

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
Place de la Victoire et des Alliés
SMGP
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 37 63
SIRET 22360001600016



L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Fourniture et livraison de pièces détachées d'origine CATERPILLAR avec prestations de maintenance pour les engins du Département de l'Indre
Référence acheteur	2025-004
Nature de la procédure	Fournitures -
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	34320000 - Pièces de rechange mécaniques, excepté moteurs et parties de moteurs La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 20 % : Valeur technique de l'offre 10 % : Délai de livraison 70 % : Prix Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 06/02/25
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour

excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **140000 €**

Date d'attribution : 03/04/25

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2025-004 - **BERGERAT MONNOYEUR** 117 RUE CHARLES Montant HT : **140 000,00 €**
MICHELS 93200 SAINT-DENIS

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Envoi le 04/04/25 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7